BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^{E} REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DU PEUPLE

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT UNIQUE POUR AVIS

DOSSIER N°023 : PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL AU TRAITE PORTANT CREATION DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (AES), RELATIF A LA COORDINATION DE L'ACTION DIPLOMATIQUE, SIGNE LE 23 DECEMBRE 2025 A BAMAKO

DOSSIER N°024 : PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL AU TRAITE PORTANT CREATION DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (AES), RELATIF A LA COORDINATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT, SIGNE LE 23 DECEMBRE 2025 A BAMAKO

DOSSIER N°033 : PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL AU TRAITE PORTANT CREATION DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (AES), RELATIF AUX SESSIONS CONFEDERALES DES PARLEMENTS, SIGNE LE 23 DECEMBRE 2025 A BAMAKO

DOSSIER N°034 : PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL AU TRAITE PORTANT CREATION DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (AES), RELATIF A LA DEFENSE ET A LA SECURITE, SIGNE LE 23 DECEMBRE 2025 A BAMAKO

Présentés au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par les députés **Esther BAMOUNI/KANSONO** et **Drissa KY**, rapporteur.e.s.

Avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le lundi 20 avril de 10 heures 01 minute à 12 heures 35 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur les projets de loi portant :

- autorisation de ratification du Protocole additionnel au Traité portant création de la Confédération des Etats du sahel (AES), relatif à la Coordination de l'action diplomatique, signé le 23 décembre 2025 à Bamako ;
- autorisation de ratification du Protocole additionnel au Traité portant création de la Confédération des Etats du sahel (AES), relatif à la coordination des actions de développement, signé le 23 décembre 2025 à Bamako ;
- autorisation de ratification du Protocole additionnel au Traité portant création de la Confédération des Etats du sahel (AES), relatif aux Sessions confédérales des Parlements, signé le 23 décembre 2025 à Bamako ;
- autorisation de ratification du Protocole additionnel au Traité portant création de la Confédération des Etats du sahel (AES), relatif à la défense et à la sécurité, signé le 23 décembre 2025 à Bamako.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné les députés Esther BAMOUNI/KANSONO et Drissa KY comme rapporteur.e.s, pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le vendredi 17 avril 2026 de 09 heures 20 minutes à 12 heures 34 minutes et de 14 heures 28 minutes à 18 heures 40 minutes sous la présidence du député Jean Marie KOMBASSERE, président de ladite commission.

En prélude à l'audition du Gouvernement, la CGSASH a organisé, le mardi 14 avril 2026 de 11 heures 09 minutes à 14 heures 11 minutes et le jeudi 16 avril 2026 de 10 heures 16 minutes à 13 heures 42 minutes des séances d'appropriation du contenu desdits projets de loi.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur les points ci-après :

- compte-rendu des travaux de la CAEDS,
- appréciation et avis de la CGSASH.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAEDS

Les députés rapporteur.e.s ont présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par madame Bêbgnasgnan Stella Eldine KABRE/KABORE, Ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères. Elle était assistée de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice.

Les exposés des motifs présentés par madame la Ministre ont porté sur les points suivants :

- contexte et justification ;
- contenu des Protocoles additionnels ;
- appel à la ratification des Protocoles additionnels.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la CAEDS.

I.2. Débat général

Suite à l'exposé de madame la Ministre déléguée, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés. Ces préoccupations ont essentiellement porté sur :

- les mécanismes institutionnels permettant d'assurer une représentation commune et efficace de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) à l'étranger ;
- la contribution de l'AES à la mobilisation de partenariats équilibrés et avantageux pour le développement économique de ses membres ;
- les risques de confusion en matière de développement entre une organisation intergouvernementale de coopération et un organisme communautaire ;
- la mise en œuvre des actions de développement dans l'espace confédéral et l'état d'avancement de la création de l'agence d'exécution mentionnée à l'article 8 du Protocole additionnel au Traité portant création de la Confédération des Etats du Sahel (AES), relatif à la coordination des actions de développement, signé le 23 décembre 2025 à Bamako et les parts contributives des Etats membres ;
- la pertinence de l'harmonisation des politiques agricoles ;
- l'harmonisation des positions diplomatiques des Etats membres de l'AES vis-à-vis des autres Etats et des organisations régionales et internationales ;
- les modalités pratiques d'assistance des ressortissants des autres Etats confédérés qui ne sont pas représentés dans un Etat tiers par une représentation diplomatique d'un pays membre de l'AES telle que mentionnée à l'article 6 du Protocole additionnel relatif à la Coordination de l'action diplomatique ;

- les modalités de participation des autres forces de sécurités intérieures aux côtés de la Force unifiée de l'Alliance des Etats du Sahel (FU-AES) pour la sécurisation de la zone d'opération ;
- les langues officielles mentionnées à l'article 17 du Protocole additionnel relatif aux Sessions confédérales des Parlements qui peuvent être utilisées lors des travaux des sessions ;
- la nature des projets structurants d'intérêt commun mentionnés au premier tiret de l'article 3 du Protocole additionnel relatif à la coordination des actions de développement ;
- la non évocation de la libre circulation des personnes dans le Protocole additionnel au Traité portant création de la Confédération des Etats du Sahel (AES), relatif à la coordination des actions de développement, signé le 23 décembre 2025 à Bamako ;
- les actions concrètes à réaliser dans le cadre du renforcement de la souveraineté alimentaire et énergétique ;
- la notion « d'arrangements techniques » contenue dans l'article 28 du Protocole additionnel relatif à la coordination de la défense et à la sécurité.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAEDS fait par les députés rapporteur.e.s et de l'analyse des présents projets de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Il ressort de ces échanges que les présents projets de loi traduisent la volonté des trois Etats de consolider leur union afin de parvenir à une sécurisation de l'espace AES à un renforcement de la diplomatie et à un développement durable des trois Etats, gage d'épanouissement de leurs populations.

La ratification des quatre Protocoles additionnels permettra :

- de faciliter la mobilisation et la gestion concertée des ressources financières, techniques et humaines ;
- de favoriser les échanges d'expériences, de bonnes pratiques et de savoir-faire entre les Etats membres ;
- d'assurer la cohérence et la solidarité dans la défense des intérêts communs de la Confédération sur la scène régionale et internationale ;
- d'opérationnaliser les Sessions confédérales des Parlements ;
- d'améliorer la coopération entre les Etats membres de la Confédération face aux défis communs à l'espace ;
- de fixer les bases juridiques des consultations diplomatiques entre les Etats confédérés ;
- de renforcer la coopération et la coordination de l'action diplomatique entre les Etats confédérés dans les instances sous régionales, régionales et internationales ;
- de créer la Force unifiée AES (FU-AES) pour mieux assurer les missions de défense collective, neutraliser les terroristes et les bandits armés, lutter contre la criminalité transfrontalière organisée et la cybercriminalité, contribuer à l'exercice de l'autorité des Etats membres dans la zone d'opération de la Force en vue de faire face à toutes formes de menaces contre l'un des Etats membres et garantir la libre circulation des personnes et des biens.

Au regard de ce qui précède, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire félicite les Chefs d'Etat des pays membres de la Confédération pour ces initiatives. Par conséquent, elle émet un avis favorable pour l'adoption de ces quatre projets de loi.

Ouagadougou, le 20 avril 2026

La Présidente

Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Les Rapporteur.e.s

Esther BAMOUNI/KANSONO

P.O

Drissa KY

SEANCE D'APPROPRIATION DES PROJETS DE LOI :14/04/2026

Liste des Députés présents

N°	Nom et Prénom (s)	Fonction
1.	**TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**
3.	**BAILOU Bénédicte Assita Françoise Romaine**	**2e Secrétaire**
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	TINDANO Arnaud Yentéma	Membre
6.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
7.	TRAORE ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Liste des députés absents excusés

N°	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**	Formation des pilotes
2.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre	en mission à Koudougou

Liste du personnel administratif

N°	Nom et Prénom(s)	Qualité
1.	KONE/KABORE Guiédou Aïda	Conseillère technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
3.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs
4.	KYERE/YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs
5.	KONCOBO Constantine	Administrateur civil
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire de direction

SEANCE D'APPROPRIATION DES PROJETS DE LOI :16/04/2026

Liste des Députés présents

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction
1.	**TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**
3.	**BAILOU Bénédicte Assita Françoise Romaine**	**2e Secrétaire**
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	TINDANO Arnaud Yentéma	Membre
6.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

Liste des députés absents excusés

N°	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**	Formation des pilotes
2.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre	en mission à Koudougou

Liste du personnel administratif

N°	Nom et Prénom(s)	Qualité
7.	KONE/KABORE Guiédou Aïda	Conseillère technique
8.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
9.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs
10.	KYERE/YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs
11.	KONCOBO Constantine	Administrateur civil
12.	BATIONO Larissa	Secrétaire de direction

SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT : 20/04/2026

Liste des députés présents

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	**TIENDREBEOGO /KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**
3.	**BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine**	**2e Secrétaire**
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
6.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
7.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Député absent excusé

N°	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**	**formation de pilotes**

Liste du personnel administratif présent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
2.	KONE /KABORE Guiédou Aïda	Conseillère technique
3.	KYERE/YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs
4.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs
5.	KONCOBO Constantine	Administrateur civil
6.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire de Direction
7.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
8.	YELKOUNI Isabelle	Stagiaire